



VSPB · FSFP

Verband Schweizerischer Polizei-Beamter
Fédération Suisse Fonctionnaires de Police
Federazione Svizzera Funzionari di Polizia



**Amnesty
International**

EBENRAIN-KONFERENZ

ALLIANZ DER ARBEITNEHMENDEN

Lucerne, le 20 mars 2009

Communiqué de presse

Grande satisfaction après le rejet de la Réforme ferroviaire 2 par le Conseil national

La coalition formée de la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police FSFP, de la Conférence Ebenrain et d'Amnesty International a pris connaissance avec beaucoup de joie et de satisfaction de la décision du Conseil national de rejeter la Réforme ferroviaire 2. «Notre travail a obtenu aujourd'hui du Conseil national le résultat espéré, après quatre ans de lutte contre la privatisation du monopole étatique de la contrainte», a déclaré Heinz Buttauer, président de la FSFP, qui espère que maintenant toutes les tentatives de privatisation des tâches de contrainte de la police sont enterrées à jamais. La coalition est persuadée que la loi rejetée aujourd'hui aurait soulevé un grand nombre de questions et de réserves juridiques et qu'elle n'aurait eu qu'une utilité limitée pour la police ferroviaire dans son travail quotidien. Cette importante décision du Conseil national ouvre maintenant la voie à l'élaboration d'une loi moderne et disposant d'un large soutien politique. Selon la coalition, il est important pour la police ferroviaire et des transports que ses activités de police de sécurité, exercée dans les trains et les gares, soit ancrée dans la loi: «Ce n'est qu'ainsi qu'elle pourra s'engager de manière efficace, en se concentrant sur la sécurité», souligne Heinz Buttauer. De même, l'équipement des policières et policiers ferroviaires devrait être réglé dans la loi, exactement comme c'est le cas pour les corps de police cantonaux ou municipaux, car c'est le seul moyen de garantir la sécurité des usagers des trains. La formation des policiers dans des écoles de police reconnues, dont ils bénéficient actuellement déjà, constitue un autre pas dans la bonne direction.

La FSFP espère maintenant une très prochaine déclaration des CFF sur la manière dont ils entendent à l'avenir positionner la police ferroviaire et attend que la décision politique d'aujourd'hui soit prise en considération.

La coalition mettra tout en œuvre pour que la police ferroviaire et des transports dispose d'une nouvelle loi adaptée à ses besoins et à ceux de la sécurité des usagers des trains, pour être en tout temps en mesure d'agir. «Nous nous engagerons pour que seuls des policiers et policières disposant d'une formation reconnue avec diplôme de l'OFFT et membres du service public puissent assumer des tâches de sécurité publique», insiste le président de la FSFP. L'utilisation de «policiers» privés qui n'ont qu'une formation rapide et sans bases légales est ainsi, espère-t-il, enfin exclue. «Nous remercions chaleureusement de leur clairvoyance tous les membres du Conseil national qui ont refusé la Réforme ferroviaire 2 et les assurons du soutien en tout temps de la FSFP. Nous sommes heureux que la voie soit libre désormais pour une solution qui ne risque pas de léser les principes d'Etat de droit de notre démocratie.»

Les personnes suivantes se tiennent volontiers à votre disposition pour toute question:

- Heinz Buttauer, président de la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police FSFP, tél. 076 433 16 28
- Beat W. Zemp, président de la Conférence Ebenrain – Alliance des employés, tél. 061 903 95 85
- Denise Graf, juriste à la Section suisse d'Amnesty International et spécialiste des questions policières, tél. 076 523 59 36